



Le journal d'information du Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des RESidus Ménagers

N° 16 - Juin 2008

la lettre du sietrem

Edito



Jour après jour, la quantité de déchets que nous produisons ne cesse d'augmenter. Des gestes simples, des outils adaptés peuvent nous accompagner dans notre geste de tri quotidien. Dans ce nouveau numéro, un dossier spécial vous permettra de renforcer vos connaissances sur le tri sélectif et corriger les erreurs les plus fréquentes. En effet, la qualité de notre tri doit progresser. Aussi, chacun se doit d'être vigilant et attentif aux consignes et aux gestes effectués pour améliorer nos résultats et retrouver une réelle qualité de tri !

La gestion des déchets constitue une longue chaîne. L'occasion vous est donnée de découvrir les différents modes de traitement adaptés aux flux de déchets le 21 juin, à l'occasion de la journée Portes Ouvertes du SIETREM.

Chacun de nos gestes, de nos rencontres sont essentiels. C'est tous ensemble que quotidiennement nous influons et agissons sur la qualité et sur la sauvegarde de notre environnement.

Michel RICART
Président du SIETREM
Maire de Lognes

Actualités

Des vacances sans déchet

Synonyme d'évasion, de moments privilégiés en famille et entre amis, les vacances sont aussi une période de l'année où nous pouvons être moins attentifs à ce qui nous entoure quotidiennement.

Lorsque nous sommes en vacances, comme le reste de l'année, nous produisons des déchets. Aussi, pourquoi ne pas garder un geste propre : le geste du tri ?

Que ce soit à la montagne, à la mer ou à la campagne, de plus en plus de collectivités proposent des poubelles, facilement identifiables par leur rayures jaunes et blanches, pour les déchets recyclables sur leurs trottoirs, leurs parkings, leurs aires de repos, de loisirs... Ces poubelles acceptent les emballages recyclables les plus utilisés en période de vacances estivales :



de la canette métallique à la bouteille en plastique...
Chaque année, on retrouve encore trop de débris de verre, de mégots, d'excréments d'animaux, de sacs plastiques, d'emballages de glaces

et de biscuits sur les bords de route, les plages et les sentiers de randonnée.



Ces déchets ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent être jetés dans la poubelle appropriée. Un mégot de cigarette met entre 1 et 2 ans pour se décomposer, presque 100 ans pour une canette en métal et plusieurs centaines d'années pour un sac en plastique.

Parce que certaines traces ne s'effacent pas, restons vigilants et attentifs dans notre geste de tri !

Bonnes vacances à tous !



Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des RESidus Ménagers
ZA La Courtillière 3 rue du Grand Pommeraye
77 400 Saint Thibault des Vignes
www.sietrem.fr
courriel : info@sietrem.fr

- Le SIETREM ouvre ses portes
- Election du nouveau bureau du SIETREM
- Le bulletin de notes du tri
- Entretien avec un agent de collecte

Le SIETREM ouvre ses portes

A l'occasion des fêtes de la Marne qui se dérouleront du 15 au 22 juin 2008, le SIETREM ouvre ses portes samedi 21 juin aux 270 000 habitants des 30 communes adhérentes au syndicat. Profitez de cette journée pour découvrir le parcours et le devenir des différents déchets ménagers, de leur passage dans le camion de collecte à leur traitement.

Afin de satisfaire les différentes attentes des visiteurs, plusieurs ateliers seront proposés :

- Accueil et présentation du SIETREM : ses compétences, ses missions, ses équipements ;
- Exposition sur le tri des déchets recyclables ;
- Le tri en pratique ;
- Projection vidéo d'un film sur le fonctionnement du centre de tri des déchets recyclables ;
- Exposition d'œuvres réalisées avec des emballages recyclables ;
- Démonstration de traction hippomobile ;
- Visite guidée de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Chaque année, cette journée est un évènement incontournable pour le SIETREM. Avec toujours plus de visiteurs, la précédente édition a permis à 400 personnes de rencontrer les agents du site et de mesurer la performance des équipements assurant quotidiennement la gestion de vos déchets ménagers.



Election du nouveau bureau syndical

Mardi 6 mai 2008, l'ensemble des 96 délégués du SIETREM s'est réuni au siège du syndicat pour l'élection du nouveau bureau. **Monsieur Michel RICART**, maire de Lognes et président du SIETREM depuis 1997, a été **réélu Président** pour un nouveau mandat de 6 ans. Après ce premier tour de scrutin, les délégués ont élu leurs vices-présidents :

- **1er Vice-Président**, en charge des relations extérieures : Michel GERES, Maire de Croissy Beaubourg.
- **2ème Vice-Président**, en charge du suivi de l'usine d'incinération : Cossi-Augustin MIGNONDO, conseiller communautaire de Marne et Chantereine
- **3ème Vice-Président**, en charge des finances : Xavier LEMOINE, maire de Montfermeil.
- **4ème Vice-Président**, en charge de la communication : Hien Toan PHAN, maire adjoint de Collégien.

- **5ème Vice-Président**, en charge de la promotion des techniques innovantes : Jean Pierre POITEVIN, maire adjoint de Gouvernes.
- **6ème Vice-Président**, en charge de la réduction des déchets : François KALFON, maire adjoint de Noisiel.
- **7ème Vice-Président**, en charge des relations avec les communes : Gérard GUYOT, maire de Montévrain.
- **8ème Vice-Président**, en charge du centre de tri : Olivier FAURE, conseiller municipal de Champs sur Marne.
- **9ème Vice-Président**, en charge des déchetteries : Isabelle ROUQUIER, conseillère municipale de Guermantes.
- **10ème Vice-Président**, en charge de la collecte et de la pré-collecte : Jean Louis GUILLAUME, conseiller communautaire de Marne et Chantereine.

Ambassadeurs du tri : les chiffres clé de 2007

- **62 classes** de cycle 3 visitées et sensibilisées par l'équipe ;
- **3 521 bacs de tri** contrôlés dont 352 refusés à la collecte ;
- **6 476 appels** au numéro vert ;
- **1 557 logements** sensibilisés sur le tri sélectif ;
- **204 problèmes ponctuels** réglés avec les gardiens, les syndicats, les riverains ;
- **12 330 kilomètres** parcourus sur les 30 communes adhérentes ;

Une nouvelle venue !

Depuis le 1er janvier 2008, le SIETREM s'est agrandi ! Avec l'arrivée de la commune de **Lesches**, le SIETREM compte maintenant 30 communes (2 en Seine Saint Denis et 28 en Seine et Marne). Au même titre que l'ensemble des usagers du syndicat, les habitants de Lesches bénéficient des services de collectes des ordures ménagères, du tri sélectif, des encombrants. Muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ils ont également accès aux 4 déchetteries localisées sur les communes de Saint-Thibault-des-Vignes, de Chelles, de Noisiel et de Croissy-Beaubourg. Souhaitons à tous les Leschois la bienvenue au SIETREM !

Le bulletin de notes du tri

C'est en se trompant qu'on apprend ! En voulant souvent trop bien faire, notre geste de tri nous amène à commettre quelques erreurs.

Un doute, une question ?

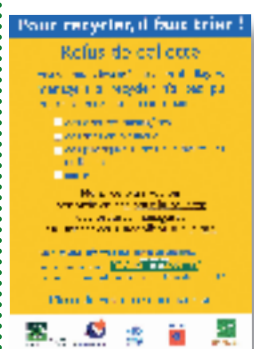
- Je consulte mon guide de tri ou
- Je tape @ www.sietrem.fr ou
- J'appelle le

N° Vert 0 800 770 061
Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

MATIERES	NOTE (collecte en kg par an et par habitant)	APPRECIATION
 Acier	1,05 kg Objectif : 1,217 kg	De bons résultats sont obtenus pour la collecte de l'aluminium et des briques - cartons. Néanmoins, de gros efforts doivent être fournis pour augmenter le gisement de l'acier, du plastique et du verre.
 Aluminium	0,05 kg Objectif : 0,056 kg	N'hésitez pas à jeter vos aérosols et boîtes de conserve dans le bac de tri. Bien vidées, celles-ci ne saliront pas le reste de vos emballages.
 Plastique	3,65 kg Objectif : 4, 579 kg	Le résultat est satisfaisant ! Gardez ces bons réflexes de tri ! L'aluminium recyclé est utilisé pour la fabrication de vélos.
 Briques et cartons	11,48 kg Objectif : 8,427 kg	Un bien mauvais résultat ! Les bouteilles, les bidons et les flacons en plastique se recyclent. On en retrouve encore trop dans la poubelle des ordures ménagères, leur place est dans le bac de tri. Leur recyclage permettra la fabrication de fibres textiles, de tuyaux ...
 Verre	23,98 kg Objectif : 27,51 kg	Excellent résultat ! Aussi présent que les emballages plastiques dans nos modes de consommation, les briques et les cartons ont un très fort potentiel de recyclage. Leurs fibres serviront à la fabrication de papier hygiénique, d'essuie tout, de carton ...
		Très mauvais résultat ! Surtout quand on sait que le verre se recycle à l'infini ... En jetant votre verre dans le bac à couvercle vert, pensez que le recyclage d'une tonne de verre permet d'économiser 100 kg de fuel, soit une diminution du tiers de l'énergie consommée pour sa fabrication ...

Les **erreurs de tri** appelées aussi «refus de tri» sont de plus en plus présentes dans le bac à déchets recyclables.

Ces indésirables, mélangés aux autres emballages, **polluent la qualité du tri**. Les éléments qui ne sont pas recyclables ne peuvent être traités au centre de tri. Vidées dans un camion, elles sont emmenées à l'usine d'incinération pour y être éliminées. Ces erreurs ont un coût pour la collectivité de l'ordre de 219,27 € HT par tonne.



Avec 2 102,89 tonnes de «refus de tri» collectés en 2007, le montant de ces erreurs a représenté un surcoût de 461 100,70 € HT pour la collectivité.

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI

Nous retrouvons beaucoup de déchets qui n'ont pas leur place dans le bac de tri **mais dans la poubelle d'ordures ménagères** :



RAPPEL

Vos emballages recyclables doivent être jetés en vrac dans le bac de tri sélectif et ne pas être enfermés dans un sac. Les papiers, photocopies, journaux, magazines et revues ne doivent pas être déchirés en petits morceaux mais jetés tels quel dans le bac de tri.

Vendredi 1er février 2008, nous sommes allés à l'agence DERICHEBOURG POLYURBAINE chargée de la collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables et des encombrants sur les 30 communes du SIETREM. Nous y avons rencontré Monsieur Goncalves Marco, ancien ripper/chauffeur devenu agent de mouvement.



En quoi consiste le métier de ripper ?

Le métier de ripper consiste à collecter les déchets ménagers des riverains.

Quelles sont les différentes responsabilités au sein d'un équipage ?

L'équipage de collecte est composé d'un chauffeur et de deux rippers.

Pour le ramassage du verre et des emballages un seul ripper suffit. Le chauffeur peut occasionnellement aider les rippers à vider les conteneurs ou porter les encombrants. Dans un équipage, la responsabilité première de chacun est la sécurité de soi-même et bien sûr du matériel fourni car nous nous devons de faire un travail de qualité.

Combien de tonnes de déchets sont compactées dans un camion benne ?

Pour la collecte des ordures ménagères, le camion benne peut compacter 10 tonnes de déchets. Pour la collecte sélective, on arrive à un maximum de trois tonnes. Les ordures ménagères ne sont pas compactées comme les emballages. Ces derniers étant triés manuellement au centre de tri, ils doivent être facilement identifiables et saisissables.

Vous arrive t-il de trouver des objets insolites et/ou dangereux lors des collectes ?

Oui. On retrouve souvent des seringues, des petites bouteilles de gaz, des batteries, des pots de peinture dissimulés au fond du sac. Les seringues étant particulièrement dangereuses, elles doivent être emballées et jetées dans la poubelle des ordures ménagères. Il ne faut surtout pas les mettre à l'intérieur de bouteilles en plastique et jeter avec le reste de vos emballages recyclables. En manipulant la bouteille, l'agent de tri risquerait de se blesser.

Pouvez-vous nous parler des inconvénients que vous rencontrez lors des différentes collectes ?

Le plus contraignant dans notre travail, ce sont les intempéries. Par tout temps, nous assurons les collectes, sauf bien sûr s'il y a trop de verglas ! Les stationnements gênants, les poubelles surchargées, surtout l'été avec les tontes de gazon font également partie des inconvénients du métier de ripper.

Existe t-il des différences de collecte entre les différents flux de déchets ?

Non, mis à part le bac jaune pour lequel on doit soulever le couvercle pour visualiser le contenu du bac, il y a peu de différence avec les autres collectes.

Quel message aimeriez-vous adresser aux riverains afin d'améliorer vos conditions de travail ?

J'aimerais leur dire d'éviter de surcharger leur bac d'ordures ménagères car le vidage est ensuite pénible et le bac s'abîme plus vite. Je voudrais également leur dire qu'il ne sert à rien de klaxonner lorsque nous sommes en train de collecter les bacs dans une rue. Nous n'avons pas d'autre choix que d'arrêter le camion sur la voie de circulation afin de collecter les déchets des usagers.



Lettre du SIETREM N°16

Directeur de publication : Michel Ricart

Directeur délégué : Hien Toan Phan

Directeur de la rédaction : Jean Pierre Sureaud

Rédaction, conception-réalisation : Delphine Plenel, Sandrine Laurent

Crédit photos et chiffres : SIETREM

Un doute, une question

www.sietrem.fr

N° Vert 0 800 770 061

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30